

Rapport annuel

du comité consultatif des investisseurs

(2024–2025)



Table des matières

Introduction	4
Message de la présidente	5
Questions et sujets traités	6
Consultations	7
Présentations	8
Recherche	8
Membres du comité	10
Bureaux	14
Pour nous joindre	16





Introduction

Le comité consultatif des investisseurs (CCI) de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) est un groupe unique et diversifié d'experts qui sont bien au fait des questions touchant les investisseurs à l'échelle du Canada. Il fournit à l'OCRI des commentaires et des conseils sur la protection des investisseurs, l'élaboration de politiques réglementaires, les priorités annuelles, les plans stratégiques et d'autres projets de réglementation.

L'OCRI est l'organisme d'autoréglementation pancanadien qui surveille l'ensemble des courtiers en placement et des courtiers en épargne collective et toutes les opérations effectuées sur les marchés des titres de capitaux propres et des titres de créance au Canada. Il est déterminé à protéger les investisseurs, à assurer une réglementation efficace et uniforme et à renforcer la confiance des Canadiens dans la réglementation financière et les personnes qui s'occupent de leurs placements. Pour en savoir plus, consultez le site ocri.ca.

Message de la présidente

Au cours de sa deuxième année d'existence, le CCI a continué à remplir son mandat en fournissant à l'OCRI des commentaires et des conseils concernant les consultations sur les politiques et les questions qui touchent les investisseurs. Le CCI a formulé des recommandations sur diverses initiatives en cours, notamment les propositions d'arbitrage et de remboursement, et a poursuivi ses consultations sur de nombreuses politiques de réglementation des membres et sur des projets de modification des règles.

Je voudrais souligner un projet dont je suis particulièrement fière cette année, à savoir le lancement de notre premier projet de recherche axé sur les femmes et les placements. Au cours de l'exercice, le CCI a formé un sous-comité qui a travaillé avec le personnel de l'OCRI pour sélectionner un partenaire de recherche, formuler les questions et commencer les travaux d'élaboration du sondage.

L'objectif de cette étude est de permettre au CCI de mieux comprendre les besoins, les objectifs et les expériences en matière de placement des Canadiennes à différentes étapes de leur vie ainsi que la manière dont le secteur des placements peut répondre à leurs

besoins. Je suis impatiente de connaître les résultats de ce sondage et de voir comment le personnel de l'OCRI peut s'en servir pour élaborer des stratégies visant à aider les femmes à relever les défis financiers particuliers auxquels elles sont confrontées.

Comme toujours, notre succès témoigne du travail acharné du personnel de l'OCRI. C'est pourquoi nous lui exprimons notre gratitude pour son dévouement constant dans l'élaboration de politiques et d'initiatives réglementaires qui concrétisent notre engagement commun : protéger les investisseurs.

En 2024, le CCI a également accueilli deux nouveaux membres, M. Paul Archer et la professeure Hélène Belleau. M. Archer et la professeure Belleau sont des membres actifs, et nous les remercions de leur participation et de leur engagement. Je tiens également à remercier les autres membres du comité pour leurs précieux conseils, en particulier M^{me} Cristie Ford, qui nous quitte.

- Dorothy Sanford, présidente



Questions et sujets traités

Consultations

Le CCI a tenu cinq réunions et formulé des commentaires sur les sujets suivants :

Initiatives stratégiques de l'OCRI : le CCI a fourni des conseils et une rétroaction sur de nombreuses initiatives stratégiques, notamment les priorités annuelles de l'OCRI.

Consolidation des règles de l'OCRI : le CCI a formulé des commentaires lors de chaque phase du projet d'élaboration et de mise en œuvre des règles consolidées de l'OCRI. Il s'agissait entre autres de formuler des observations sur les phases 4 et 5 du projet de consolidation des règles. Voici les sujets examinés :

- le versement autorisé de commissions à des tiers;
- l'information sur le coût total;
- les plaintes des clients, les enquêtes internes et les autres cas à signaler;
- les exigences financières et opérationnelles.

Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM) : le CCI a fourni des commentaires sur les modifications proposées aux RUIM concernant les fonds négociés en bourse, les exigences de dénouement et les échelons de cotation.

Propositions d'arbitrage et de remboursement : le CCI a fourni son avis et des conseils sur le projet de l'OCRI visant le remboursement aux investisseurs lésés des sommes perçues dans le cadre de procédures disciplinaires. Il a également donné son point de vue sur les mises à jour proposées du programme d'arbitrage de l'OCRI.

Harmonisation du régime de formation continue : le CCI a examiné le projet d'harmonisation des exigences en matière de formation continue des deux anciens organismes et a fourni des commentaires à ce sujet.

Modèle d'assurance des compétences : le CCI a examiné le nouveau modèle d'assurance des compétences proposé par l'OCRI et a mené des discussions à ce sujet.

Conseils non personnalisés pour les comptes sans conseils : le CCI a fourni des commentaires et des conseils sur l'évaluation par l'OCRI des restrictions aux conseils fournis dans le cadre des services d'exécution d'ordres sans conseils.

Présentations

Sondage auprès des investisseurs de FAIR Canada : FAIR Canada a présenté au CCI les résultats de son étude sur les investisseurs autonomes.

Rapport annuel sur la mise en application de l'OCRI : le personnel de la mise en application de l'OCRI a rencontré le CCI pour lui présenter les points saillants du Rapport annuel sur la mise en application, y compris les tendances relatives aux affaires et les statistiques.

Recherche

Enquête sur les investisseurs de l'OCRI : en mai 2024, le Bureau des investisseurs de l'OCRI a publié sa première Enquête sur les investisseurs, qui portait sur les thèmes suivants : objectifs et défis financiers, prise de décisions et risque en matière de placement, relations investisseur-conseiller, recours des investisseurs et traitement des plaintes, et fraudes et arnaques. Le CCI a eu une discussion approfondie avec le Bureau des investisseurs de l'OCRI concernant les résultats de cette enquête. L'Enquête sur les investisseurs s'est révélée un outil indispensable qui aidera le CCI à déterminer les sujets de recherche qu'il souhaiterait étudier.

Recherche du CCI sur les femmes et les placements : en collaboration avec le Bureau des investisseurs de l'OCRI, le CCI a lancé son premier projet de recherche axé sur les femmes et les placements pour mieux comprendre les besoins, les objectifs et les expériences en matière de placement des investisseuses, notamment en ce qui concerne les points suivants :

- comment les femmes investissent et ce qui est important pour elles;
- les facteurs que les femmes prennent en compte lorsqu'elles choisissent un conseiller financier et leur expérience avec les conseillers financiers;
- comment les couples abordent leurs finances et leurs décisions de placement (p. ex. investissent-ils séparément ou ensemble et font-ils appel au même conseiller?);
- comment les besoins et les stratégies des femmes en matière de placement évoluent au cours des différentes étapes et des différents événements de la vie.





Membres du comité consultatif des investisseurs

Dorothy Sanford Présidente

Dorothy Sanford, FCPA, FCA, compte plus de 30 ans d'expérience en réglementation des valeurs mobilières, à titre de consultante auprès d'un large éventail d'intervenants sur le marché et à la tête d'un fonds de protection des investisseurs. En tant que présidente de la Corporation de protection des investisseurs (CPI) de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM), M^{me} Sanford a supervisé le plus important dossier d'insolvabilité du fonds, notamment en traitant directement avec des demandeurs fortunés, dont beaucoup se trouvaient dans des régions rurales moins bien servies de l'Ontario. À titre de consultante, elle a conseillé des courtiers en placement, des courtiers en épargne collective et d'autres personnes inscrites en valeurs mobilières, et a réalisé des projets de conformité réglementaire à l'échelle mondiale pour des sociétés ouvertes et des personnes inscrites.

M^{me} Sanford possède aussi une vaste expérience de la gouvernance d'entreprise, ayant été administratrice de sociétés et d'organismes sans but lucratif. Elle a présidé des comités d'audit de sociétés ouvertes et d'organismes sans but lucratif, plus récemment de Conservation de la nature Canada.

Heidi Conrad Vice-présidente

Heidi Conrad, CPA, CA, IAS.A, compte près de deux décennies d'expérience à des postes de direction au sein de diverses sociétés de placement en Alberta. Dans le cadre de ses fonctions de chef des finances et de contrôleur, elle a participé au contrôle diligent de projets d'acquisition et d'inscription à la cote au moyen de prises de contrôle inversées et a également joué un rôle de premier plan dans l'intégration de produits et dans des fusions à la suite d'acquisitions. Elle possède une vaste expérience dans le domaine des produits dispensés et auprès des investisseurs qualifiés et des investisseuses.

M^{me} Conrad est également administratrice et trésorière du conseil d'administration de la Prospect Human Services Society. Elle est conseillère bénévole dans le cadre du programme de mentorat des étudiants CPA ainsi que conseillère et mentor à InterGen.

Paul Archer

Paul Archer est titulaire d'un baccalauréat en commerce spécialisé en finances et en affaires internationales de l'Université McGill et détient le titre de CFA. Il a passé la majeure partie de sa carrière dans le secteur des services bancaires d'investissement et des services bancaires aux entreprises, notamment au sein d'une institution financière canadienne, où il a occupé le poste de directeur général et de responsable des services bancaires aux entreprises de Montréal. Durant sa carrière, M. Archer a aidé de grandes sociétés du Québec à structurer leurs activités de financement et a aussi joué le rôle de trésorier intérimaire pour un grand manufacturier international.

Il a siégé aux conseils d'administration de plusieurs organismes sans but lucratif, a occupé des postes de président du conseil et a été membre de divers comités, y compris de comités d'audit et de gestion des risques.

Kerry Baisley

Kerry Baisley est le missionnaire pour la justice autochtone au diocèse anglican de New Westminster depuis 2020. Il est à la retraite et a travaillé pendant plus de 35 ans dans la fonction publique, occupant des postes allant des services urgents de protection de l'enfance dans la vallée du Bas Fraser en Colombie-Britannique au travail social régional au sein de ce qu'on appelait les Affaires indiennes du Yukon, en passant par le travail social médical dans le domaine des soins en établissement. M. Baisley a aussi travaillé à titre de tuteur et curateur public de la Colombie-Britannique, étant le gestionnaire des décisions en matière de soins de santé. Plus récemment, il a été directeur des relations avec la clientèle et de la gestion des risques à l'hôpital Richmond, au sein de Vancouver Coastal Health, où il a travaillé pendant 10 ans.

Il a été membre du conseil d'administration de 127 Society for Housing et est membre de la nation métisse de la Colombie-Britannique.

Hélène Belleau

Hélène Belleau est professeure titulaire au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) à Montréal. Elle mène des recherches sociologiques sur l'utilisation de l'argent et possède une expertise dans les domaines des inégalités entre les genres et de la gestion de l'argent au sein du couple. Elle est aussi titulaire de la Chaire argent, inégalités et société financée par la Chambre de la sécurité financière (2022-2028).

La professeure Belleau a publié de nombreux articles dans d'éminentes revues spécialisées et est l'autrice de plusieurs livres. Elle témoigne en tant qu'experte dans des affaires juridiques et prend régulièrement la parole durant des conférences et des cours de formation reconnus par l'Institut de planification financière (anciennement l'IQPF) et la Chambre de la sécurité financière.



James Emmerton

Jim Emmerton, B. A., LL.B., est membre du conseil d'administration de la Brock House Society et a été administrateur de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) de 2012 à mars 2022. Il a été membre du comité des finances et de l'audit (de 2012 à 2016) et du comité de gouvernance et des ressources humaines (de 2016 à aujourd'hui) de l'OSBI, et président du conseil d'administration de cet organisme de 2018 à mars 2022. M. Emmerton a été le directeur général du British Columbia Law Institute (BCLI) / Canadian Centre for Elder Law (de 2007 à 2015); à ce titre, il a mené la recherche et formulé des recommandations pour une nouvelle loi en Colombie-Britannique. Il a aussi été membre des comités et conseils suivants :

- le Conseil national des aînés;
- le Conseil consultatif des consommateurs et des investisseurs de l'OSBI;
- les comités d'étude du financement de l'Office national de l'énergie (Canada);
- le conseil d'administration de Sources Community Services;
- le conseil d'administration de Conseils des familles de l'Ontario, et le comité des finances et de l'audit de cet organisme, à titre de président.

Avant 2007, il a occupé divers postes de haute direction, notamment à titre de trésorier, de secrétaire, de vice-président et d'avocat général à John Labatt Ltd., et de premier vice-président de l'expansion, secrétaire et avocat général à Methanex Corporation.

Andrew Nicholson

Andrew Nicholson est retraité de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs, l'autorité en valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick. Au cours de sa carrière, il a été responsable de la planification et de l'exécution des initiatives de formation des investisseurs et de culture financière de l'organisme, ainsi que de l'inscription et de la conformité. Il a siégé pendant deux mandats au Comité directeur national sur la littératie financière de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) et au sous-comité chargé d'élaborer un cadre de pratiques exemplaires pour les initiatives de culture financière en milieu de travail. M. Nicholson est l'ancien président du conseil du réseau d'éducation financière. Il a siégé au comité d'audit de CPA Nouveau-Brunswick pendant deux mandats et a été membre du conseil de la Society of Management Accountants du Nouveau-Brunswick. Avant de se joindre à l'autorité en valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick, il a travaillé pour une grande banque à charte et était un représentant inscrit en épargne collective.

Enoch Omololu

Enoch Omololu possède et exploite savvynewcanadians.com, une plateforme de formation en finances personnelles qui vise à aider les nouveaux arrivants à comprendre le paysage financier canadien. Il a à cœur d'aider les nouveaux investisseurs et les investisseurs marginalisés à partir du bon pied et, au cours des six dernières années, a répondu à des milliers de questions de Canadiens au sujet de leurs finances et de leurs placements. Depuis la fondation de son entreprise en 2016, ses textes sur les placements et les finances personnelles ont été lus par plus de 16,5 millions de personnes.

M. Omololu est titulaire d'une maîtrise ès sciences (économie) en finance et en gestion des placements de l'Université d'Aberdeen et d'une maîtrise ès sciences en économie agricole de l'Université du Manitoba. Il est également titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire de l'Université d'Ibadan au Nigeria et a géré pendant plusieurs années le programme provincial d'application des lois sur le bien-être des animaux du Manitoba.



Bureaux

Vancouver

Royal Centre

1055, rue West Georgia, bureau 2800
C. P. 11164
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 3R5

Calgary

205 – 5th Avenue S.W.
Bow Valley Square 2, bureau 2200
Calgary (Alberta) T2P 2V7
Téléphone : 403 262-6393

Toronto

Bay Adelaide Centre, tour Nord
40, rue Temperance, bureau 2600
Toronto (Ontario)
M5H 0B4

Montréal

525, avenue Viger Ouest, bureau 601
Montréal (Québec)
H2Z 0B2

Pour nous joindre

Téléphone : 1 877 442-4322

Télécopieur : 1 888 497-6172

Courriel : info@ciro.ca

Site Web : ocri.ca

f facebook.com/CiroOcri

X x.com/Ciro_Ocri

in linkedin.com/company/ciro-canadian-investment-regulatory-organization